



REPRISE DES COURS 22 JUIN 2020

publié le 18/06/2020

Madame, Monsieur,

Un nouveau protocole sanitaire a été publié mercredi 17 juin au soir précisant les modalités d'organisation de l'accueil des élèves à partir du 22 juin 2020.

Le retour au collège est prévu pour tous les élèves, ce qui signifie qu'il **n'y aura plus d'enseignement à distance**. Toutefois, Pronote continuera à être complété sur le contenu des heures de travail par matière.

Les emplois du temps ont été refaits afin de maintenir les élèves dans la même salle, comme stipulé par le protocole, et éviter ainsi tout brassage. Il est impératif de consulter pronote à partir de vendredi soir pour connaître son emploi du temps.

Le port du masque restera obligatoire car toutes les salles ne permettent pas de respecter une distance physique d'1 mètre entre chaque élève.

Les élèves devront porter un masque dès leur arrivée dans le collège. Un masque réutilisable et lavable sera fourni par l'établissement dans la journée de lundi à chaque élève.

Le **lavage des mains** aux lavabos pourra désormais se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe.

La solution hydroalcoolique sera toujours distribuée dans les salles de classes.

Un nettoyage des sols et grandes surfaces (tables, bureaux...) sera réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et les personnels dans les salles et autres espaces communs (poignées de portes, etc...) sera également réalisé au minimum une fois par jour.

Les élèves déjeuneront avec leur classe au restaurant scolaire afin d'éviter là encore tout brassage.

Les tables du réfectoire seront nettoyées et désinfectées après chaque service. **Attention, il est impératif que chaque enfant apporte sa propre gourde ou bouteille d'eau, qui lui servira tout au long de la journée, mais aussi à la demi-pension.**

A compter du 22 juin 2020, l'établissement étant ouvert aux collégiens, les remises d'ordre seront prises en compte uniquement du 11 mai au 19 juin 2020. En conséquence, il n'y aura pas de remise d'ordre du 22 juin au 03 juillet 2020.

Dans les transports en commun : à cette heure, l'information transmise par le Conseil Régional, qui a en charge les transports, est que les élèves devront s'installer à 1 mètre de distance. Si toutefois, en fin de parcours, des élèves devaient monter dans le bus et n'avaient plus de place, ils pourraient s'installer à côté d'un camarade. Aussi, le port du masque est fortement conseillé dans les transports et même obligatoire dans ce dernier cas.

Les mercredis 24 juin et 1er juillet, les agents procéderont à un nettoyage total des bâtiments. Aussi, aucun cours ne sera assuré. Toutefois, si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli, je vous remercie de prévenir le collège minimum 48 heures à l'avance.

Je vous rappelle les manuels scolaires non encore remis doivent être rapportés selon le planning établi par la documentaliste (voir article sur le site du collège).

Enfin, pour rappel, les dossiers de réinscription doivent être transmis au secrétariat de l'établissement avant le 1er juillet dernier délai.

Le Principal

